

ADMINISTRATION

Versements de taxes

pour les versements de

22 mars 2023

17 mai 2023

12 juillet 2023

13 septembre 2023



calendrier pour éviter des paiements d'intérêts!

nt

Personne

par chèque, par chèques postdatés ou comptant

nt-Édouard

ssier

ébec

nique

de la Caisse Desjardins. Inscrive dans le champ

eur »: Municipalité Paroisse de Saint-Édouard

s (QC)

Vol. 01

405-C, montée Lussier, Saint-Édouard J0L 1Y0
Téléphone : 450 454-6333
info@saintedouard.ca

BULLETIN MUNICIPAL

DES NOUVELLES EN BREF...

MOT DU MAIRE

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter ce bulletin municipal «Semaine de la

J'aimerais, premièrement, remercier tous les employés municipaux de la

Municipalité. Nous avons plusieurs gros défis à relever et je suis fier de

Je voudrais, par le fait même, souhaiter la bienvenue à nos nouveaux

administration. Je vous invite donc à passer les saluer.

⇒ Marie-Josée Bujold : Adjointe administrative

⇒ Sophie Lachapelle : Coordonnatrice aux loisirs, activités et

Merci d'être à la disposition de notre Municipalité!

La semaine de relâche a toujours été pour moi, synonyme d'activités

allez patiner, allez glisser et profitez des installations disponibles

C'est aussi le moment de l'année où l'on passe du temps avec la famille

Cette petite pause est très attendue et bénéfique pour nos employés

Amusez-vous en bénéficiant des activités planifiées par notre

PRENEZ LE TEMPS DE PRENDRE LE TEMPS !

Alexandre Bastien

Maire

ITÉS

bre



Desjardins

4 h à 16 h

ouard sont invités
rtif Régional de
cipez en famille!



-454-6333 poste 28

Comité de
Saint-Édouard

UX COCOS

AVRIL 2023
À 12 H
ES LOISIRS

panier pour
asse
sidents de Saint-Édouard

Tirage,
musique,
jus

par enfants

rd.ca | 450-454-6333 poste 28

Organisme

Gâteau aux fruits

Le Club des Lions tient à remercier la population pour l'achat des gâteaux de fruits qui ont été un succès.

Les profits seront versés auprès de la communauté.

ALLOCATION CANADIENNE POUR LE LOGEMENT

500 \$ UNIQUE ES TU ÉLIGIBLE?

DATE LIMITE 31 MARS 2023

- Avoir fait ta déclaration de revenu en 2021
- Être né avant le 1er décembre 2007
- Être résident Canadien
- Revenu familial net rajusté pour 2021 de 35 000\$ ou moins
- Revenu particulier net rajusté pour 2021 de 20 000\$ ou moins
- Avoir versé au moins 30% de leur revenu familial net rajusté de 2021 sur le loyer de 2022
- Être en mesure de fournir leur adresse et coordonnées du propriétaire

**SITE WEB DE AG
DU REVENUE DU
CANADA**

**TÉLÉPHONE
1-800-282-807**



Communiqué

Nous sommes heureux de vous présenter « **Vers mon AUTOnomie** » au Carrefour Jeunesse-

Ce projet vise à aider les jeunes âgés entre 16 et 30 ans à obtenir que les municipalités de Saint-Urbain-Premier et Saint-Édouard. L'obtention du permis de conduire leur permettra l'atteinte de leurs objectifs liés à l'emploi et aux études. Ce projet est financé par le bénévolat des bénévoles et des heures de bénévolat auprès de la communauté sur un

Pour plus d'infos, communiquez avec Sophy shebert@psjeunesse.org.

Date limite d'inscription : Vendredi 24 février 2023

Où se procurer un bac à ordure?

Chez Compo-Haut-Richelieu inc.

Téléphone : 450-347-0299, faites le 0

Par courriel : compo.qc.ca

Important : Afin d'éviter de nuire à la collecte des matières résiduelles, vous devez positionner les bacs au-delà de 50 cm du bord de l'asphalte, du trottoir ou de l'emprise des travaux de déneigement !

 Gros rebuts non valorisables
✓ = matelas, divan, tapis, toiles
⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

 Feuilles

AVRIL			
M	J	V	S
			1
5	R	6	7
12	D	13	14
19	R	20	21
26	D	27	28
semaine jusqu'en novembre.			

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
	1	C	2	3	R	4
7	8	C	9	10	D	11
14	15	C	16	17	R	18
21	22	C	23	24	D	25
28	29	C	30	31		

ères générées par une famille

nt et votre bac d'ordures sera

bles) que vous déposez dans
i servira à enrichir les terres
organiques pour contrer la

es matières organiques avec



RELÂCHE TON F



Règlement:

Pour égayer notre belle municipalité, nous t'invitons à l'entrée du centre communautaire de Saint-Eustache à présenter ta photo pourrais-tu nous inspirer avec ta photo pourrait s'y retrouver en page couverture.

Si tu as le goût de participer, voici la façon de participer :

- 1- Photographie : paysage, objet, élément
- 2- Aucune photo affichant une personne n'est acceptée
- 3- Inscris ton nom complet, le lieu de la prise de photo
- 3- Fais nous-la parvenir à : loisirs@sainteoc.com

En participant à cette activité, vous acceptez que vos photos soient exposées et que les photos soumises à la Municipalité et ce, sans aucune compensation.

Le 9 février aura lieu notre premier de l'année avec le Réseau Biblio. nos nouveautés ainsi que nos art.



chaque mois, plusieurs livres sont sélectionnés. Envoyez des demandes, n'hésitez pas à nous les

Documentaire et Album jeunesse



Roman jeunesse



ACTIVITÉ LITTLEBITS 29 AVRIL

ATELIER DE ROBOTIQUE LITTLEBITS

nous proposons à tous les enfants de 6 ans et plus de monter correctement leurs propres robots littleBits à l'aide de kits de composants électroniques et de circuits de la maison.

18h30 - 19h30
à la bibliothèque

OBLIGATOIRE

contact@saintedouard.ca | 450-454-6333 poste 26
1000, montée Lussier, Saint-Édouard



PROGRAMME

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ACTIVITÉS MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉDOUARD

SVP bien remplir le formulaire

Particulier	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Courriel	



Inscription	
Activités	
Yoga sur chaise	
Yoga doux	
Danse Country pop pas à pas léger et novice	
Danse Country pop Novice et inter	
Danse Country pop pas à pas léger -novice-inter	

Modalités de paiement :

- En argent ou par chèque à l'ordre de Municipalité de Saint-Édouard pour le crédit d'impôt pour activités des enfants
- Les montants sont non taxables
- Paiement total de l'activité requis
- Des frais de 30 \$ seront chargés pour les chéquiers

Politique d'annulation : Aucun remboursement n'est possible

- La Municipalité annule une activité par le mail
- Pour une raison médicale avec un billet du médecin, le remboursement est possible à partir de la date inscrite sur le billet médical

AUTORISATION

- En présentant cette demande d'inscription, j'autorise la Municipalité de Saint-Édouard à utiliser, à des fins publicitaires et de promotion, des photos de mon enfant ou moi sommes inscrits.

Signature: _____

RETOURNER CETTE FICHE À LA BIBLIOTHÈQUE
Document

PRINTEMPS 2023

nom de la municipalité de Saint-Édouard

Club tricot

Les lundis

Période: Maintenant au 12 juin

Heure: 13 h à 16 h

Lieu: Salle âge d'or

Coût : GRATUIT

Apportez vos projets



SOCCER ÉTÉ 2023
3 À 12 ANS

MUNICIPALITÉ SAINT-ÉDOUARD

Parc des loisirs

LUNDI 19 JUIN AU
14 AOÛT
COÛT : 20 \$

NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR
S'IMPLIQUER COMME
ENTRAÎNEUR/SURVEILLANT
loisirs@saintedouard.ca / 450-454-6333

Les mardis

Période: 25 avril au 13 juin

Heure: 19 h 15 à 20 h 30

Lieu: École Saint-Édouard

Coût : 100 \$ (8 semaines)

PICASSO GLACÉ



Une activité tellement appréciée des enfants, permet de créer des œuvres directement sur la neige. Prenez des contenants à ketchup pour un effet différent. Utilisez de la peinture alimentaire de différentes couleurs. Assurez-vous que la neige soit suffisamment foncée. Amusez-vous à créer des chefs-d'œuvre sur un magnifique canevas tout blanc.

TRAVAUX PUBLICS

Stationnement d'hiver :

Le stationnement dans les rues publiques est interdit afin de faciliter le déneigement. Un non-respect de cette disposition entraîne des amendes prévues au Règlement R-2007-208.

Dégagement des bordures de terrain pour le déneigement :

Nous vous demandons de dégager les abords des trottoirs et d'autres objets qui pourraient causer une obstruction au déneigement.

Abri d'auto temporaire de type "Tempo"

La municipalité de Saint-Édouard rappelle aux citoyens que l'usage des abris d'auto temporaires est autorisé entre le 1er novembre et le 15 avril.

Pousser ou souffler la neige :

Il est interdit de pousser ou souffler la neige dans les rues. Ceci enlève le sel ou l'abrasif qui a été épandu pour la création d'un fossé pour l'écoulement de l'eau lors de la fonte de la neige. Cette interdiction est en vigueur durant la période hivernale par les employés municipaux et peut entraîner jusqu'à des amendes. (Règlement R-2016-275 relatif au déneigement).

**Le 11 au 12 mars, on avancera
une semaine pour changer les piles**

**Voici quelques trucs afin de ne pas oublier
de changer vos avertisseurs de fumée est le
moment d'heure.**



Changez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore.
Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
Évitez d'utiliser une pile rechargeable, à moins que le fabricant ne le recommande.

Changez la pile lorsque vous emménagez dans une maison ou un appartement.
Utilisez une pile longue durée comme une pile alcaline.

Cendres



Évacuez les cendres de votre appareil de chauffage.
Ne déposez celles-ci à l'extérieur loin de la résidence ou d'un bâtiment.
Vous devez placer les cendres dans un contenant approprié
dans un contenant incombustible. Avant de vous débarrasser
des cendres, attendez au moins 5 à 7 jours. Ne laissez pas
les cendres de votre appareil de chauffage à l'intérieur, car les
cendres contiennent du monoxyde de carbone ce qui peut entraîner
une intoxication pour les occupants de la résidence.

Chauffage d'appoint



Si vous utilisez un chauffage d'appoint, assurez-vous qu'il est
certifié et approuvé CSA ou ULC. N'oubliez pas de fermer les portes
et les fenêtres lorsque vous quittez la pièce. En effet, un chauffage
d'appoint devrait pas être laissé sans surveillance. Prévoyez un
chemin d'évacuation d'au moins d'un (1) mètre autour de l'appareil d'appoint et
s'il doit être utilisé de façon non permanente.

Urbanisme

Cher citoyen,

Un petit rappel concernant le fonctionnement des **DE**
Étapes pour l'obtention d'un permis :

1. Se procurer le formulaire que vous trouverez sur le site www.saintedouard.ca/permis-et-certificats
2. Faire parvenir les documents dûment remplis, par la poste.
3. Collaborer en fournissant les informations et/ou documents demandés.
4. Analyse du dossier (veuillez prévoir un délai de 3 semaines).
5. Le Service de l'urbanisme vous avisera de la décision.
6. Si les dispositions permettent d'accorder le permis, vous devez
signer les documents, acquitter les frais et recevoir le permis.
celui-ci soit bien affiché et visible tout au long des travaux.
7. L'inspecteur pourra effectuer une visite d'inspection. L'obtention
d'un certificat est responsable des travaux qu'il exécutent. Le
projet respecte toute loi ou tout règlement applicable.

Quand demander un permis?

- Abattage d'arbre (en cour avant)
- Aménagement d'un ponceau d'entrée
- Construction d'un patio ou d'une galerie
- Installation septique
- Installation d'un bâtiment accessoire (remise, garage, etc.)
- Installation d'une clôture ou muret
- Installation d'une enseigne
- Modification d'usage d'un bâtiment
- Ouvrage de captage d'eau souterraine (puits)
- Piscine creusée, hors-terre ou temporaire
- Travaux de construction, agrandissement ou modification
tout élément s'y rattachant (garage attaché, abri c, etc.)
- Travaux de démolition
- Travaux de remblai ou de déblai
- Travaux de rénovation intérieure ou extérieure (fenêtres, portes)